



Bulletin du mardi 24 novembre 2020

E-mai : fodgip44@gmail.com

Audioconférence avec la DRFiP44 du mardi 24 novembre 2020

La dernière audioconférence et première depuis le 30 octobre, date du début du confinement 2.0, avait eu lieu le 5 novembre dernier ([voir le compte-rendu sur notre site](#)).

Nombre de cas dans le 44

Depuis juillet, il y a eu 129 signalements.

- 23 cas positifs depuis la dernière audioconférence dont 2 agents qui sont toujours confinés
- 21 cas en attente de résultats.

FO leur souhaite un prompt rétablissement.



Agents en ASA

19 agents vulnérables sont en ASA : ce sont ceux pour qui il est impossible de télétravailler pour diverses raisons.

La DRFiP44 prendra l'attache de la médecine de prévention mais ce n'est pas considéré comme une urgence, d'autant que le médecin en charge de la DRFiP44 épaulé plusieurs autres départements en difficulté (pas de médecin, ou médecin en arrêt maladie).



Télétravail

Commençons par une bonne nouvelle (si rare dans la période!) : 121 ordinateurs nomades ont été livrés à la DRFiP44 qui sont en cours de distribution.

Actuellement, 370 agents sont équipés. (environ 25 % des agents de la DRFiP44) mais très peu le sont en format 5 jours/semaine. La DRFiP44 pensent avoisiner les 500 télétravailleurs quand ce nouveau stock sera réparti : elle a privilégié ceux qui acceptaient d'y être en 5, puis 4, puis 3 jours/semaine. D'où des refus parfois pour d'autres.

FO a précisé que là où il a existé des freins, notre section a épaulé des agents. N'hésitez pas à prendre notre attache si cela persiste dans votre collectif de travail.

Il est possible de doter de double écrans les télétravailleurs même si cela demande un peu de technicité. Une fiche sera remise aux agents qui le demandent mais quand la CID sera en capacité de le faire. La priorité est donnée à la distribution des 101 ordinateurs.

RAPPEL : accepter de télétravailler actuellement ne vous engage pas lors du retour à la normale.

Si vous rencontrez une difficulté sur ce sujet là également,

vous pouvez là aussi prendre notre attache. Nous interviendrons si besoin auprès de la DRFiP44 comme nous l'avons fait à plusieurs reprises lors du 1^{er} confinement

Campagne annuelle : il n'y en aura plus !

A compter de 2021, chaque direction locale devra décider de son *cadencement* pour la gestion des nouvelles demandes de télétravail (1 mois ? 3 mois ? Davantage?).

La directrice précise qu'elle est dans l'attente d'une note pour prendre sa décision et surtout, que ce n'est pas l'urgence dans la mesure où le télétravail lié à la Covid19 risque de perdurer plusieurs mois encore probablement.

Matériel de protection

48 900 masques viennent d'être livrés à la DRFiP44 à destination de tous les services DGFIP de Loire-Atlantique (DSFiPE, DISI, etc.). La DRFiP44 dispose également un stock de 4000 masques chirurgicaux.



Nettoyage des locaux

Tous les contrats de nettoyages ont été renouvelés... « *au moins sur le papier* » comme le précise la directrice. Faire remonter à BILI tous les dysfonctionnements que vous constatez, dans votre poste/service.

Formation professionnelle

A la question de **FO**, sur les formations actuellement dispensées, la DRFiP44 précise qu'ont pu être dispensées celles relatives au PAS (prélèvement à la source) plusieurs fois repoussées du fait de la crise sanitaire, et celle portant sur RSP pour les vérificateurs.

A venir d'ici à fin 2020, les formations « parcours » des nouveaux agents en SIP, SIE et trésoreries avec pas plus de 6 personnes par salle. Une salle à Audubon pourra être équipée si besoin.

Réouverture de e-contcat

Pas d'informations à ce stade sur la réouverture de l'application e-contact en « zone agents » mais la DGFIP est « sur le coup » : la directrice est confiante sur une date proche.

L'audioconférence hebdomadaire est de retour. RDV la semaine prochaine pour un nouveau bulletin local.

